

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 18 juillet 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-18/A-00211
Propriétaire(s) : Gabriel Sion et Kristen Purpura
Emplacement : 2312, avenue Torquay
Quartier : 8 – Collège
Description officielle : lot 10, plan enr. 391688
Zonage : R10
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent démolir leur garage isolé existant et construire un nouveau garage isolé pour deux voitures de 7,3 m sur 10,36 m au même endroit, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre l'augmentation de la surface hors œuvre brute cumulative pour le garage proposé et la remise existante à 84,2 mètres carrés, alors que le règlement permet une surface hors œuvre brute cumulative maximale de 55 mètres carrés.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.